

**Andreu SOLÉ,**

Sociologue, économiste, Professeur émérite HEC Paris

## **La Tyrannie, Point aveugle des sciences humaines**

**Résumé :** Quelle est la singularité de notre société et, en conséquence, comment la nommer ? Nous exposons d'abord une critique de trois termes : « libéralisme », « capitalisme » et « néolibéralisme » qui sont associés à cette société par beaucoup de chercheurs en sciences humaines. Nous démontrons que le libéralisme classique, non autoritaire, d'Adam Smith est une utopie. Quant au mot capitalisme, il diffuse une confusion majeure, celle entre marché et entreprise. S'agissant du « néolibéralisme » de Hayek et Friedman, nous faisons ressortir qu'il n'est pas du libéralisme. Ensuite, nous soulignons que notre société est organisée par et pour les entreprises, nous permettant de formuler la proposition de l'appeler « Entreprise-Monde ». Enfin, nous mettons en lumière la tyrannie - liée à l'entreprise -, spécifique de cette société, et invitons à se demander pourquoi la plupart des chercheurs en sciences humaines semblent ne pas la « voir ».

**Mots clés :** Tyrannie, Libéralisme, Néolibéralisme, Capitalisme, Entreprise

## **Tyranny, Blind Spot in the Humanities**

**Abstract:** What is the singularity of our society and, consequently, how to name it? We first present a critique of three terms: liberalism, capitalism and "neo-liberalism" which are associated with this society by many researchers in the humanities and social sciences. We show that the classical, non-authoritarian liberalism of Adam Smith is a utopia. As for the word capitalism, it spreads a major confusion, that between market and company. Concerning the "neo-liberalism" of Hayek and Friedman, we argue that it is not liberalism. Then, we underline that our society is organized by and for companies, allowing us to formulate the proposal to call it "Enterprise-World". Finally, we highlight the tyranny - linked to the company - specific to this society, and invite us to wonder why most researchers in the humanities seem not to "see" it.

**Keys words :** Tyranny, Liberalism, Neoliberalism, Capitalism, Company

« Un monde qui ne peut pas être aimé à en mourir - de la même façon qu'un homme aime une femme - représente seulement l'intérêt et l'obligation au travail. »

Georges Bataille (1970, p. 443)

## Introduction

À quoi, les sciences humaines servent-elles ? N'est-on pas en droit d'attendre d'elles, en particulier, qu'elles nous aident à penser la société dans laquelle nous vivons ? Cette exigence n'implique-t-elle pas, notamment, de questionner les mots et expressions employés pour désigner cette société - toute appellation étant une caractérisation de celle-ci ?

L'étude exposée a comme point de départ une critique de trois termes, associés à notre société par beaucoup d'économistes, de sociologues, d'historiens, de philosophes : libéralisme, capitalisme, « néolibéralisme » (par ordre d'apparition). Nous faisons ressortir que le libéralisme de Smith est une utopie (1) ; que le terme capitalisme est hypothéqué par une confusion majeure (2) ; que le « néolibéralisme » de Friedrich A. Hayek et Milton Friedman ne saurait être considéré comme du libéralisme (3). Suit, la présentation d'une approche de notre société (tirée de nos travaux sur l'histoire des sociétés humaines) qui - faisant ressortir le pouvoir des entreprises sur nos vies - induit la proposition de la nommer « Entreprise-Monde » (4). Enfin, nous mettons en lumière la tyrannie spécifique de cette société, que la plupart des chercheurs en sciences humaines semblent ne pas « voir » (5). Cette étude est orientée, dans une large mesure, par le choix d'articuler une approche historique et une approche anthropologique.

### 1. Le libéralisme d'Adam Smith : une utopie à fondement religieux

Le libéralisme étant présenté, le plus souvent, comme un courant de pensée philosophique, politique, économique, il nous paraît nécessaire de préciser qu'il s'agit d'une conception de la société et, en dernière analyse, de l'homme. Dans leur ensemble, les chercheurs situent l'émergence du libéralisme en Europe, en Angleterre, fin du XVIIe siècle et tiennent *Le second traité du gouvernement* de John Locke (publié en 1689) pour le premier texte fondateur. Parmi les autres contributions majeures à l'élaboration de la vision libérale de la société et de l'homme, il y a celles en particulier : de David Hume et Adam Smith (XVIIIe siècle) ; d'Alexis de Tocqueville, Emmanuel Kant et Wilhelm Humboldt (XIXe siècle). Rappelons encore que le mot libéralisme est apparu, en Europe, dans les premières années du XIXe siècle.

Dans *La richesse des nations* (publié en 1776), son livre considéré par la plupart des économistes, sociologues et philosophes comme un écrit fondateur de la science économique ainsi que du libéralisme dit classique - jugé non autoritaire -, Smith pose les composantes fondamentales de sa conception de l'homme et de la société : celle-ci est un ensemble d'individus ; un individu est mû, essentiellement, par son désir de liberté individuelle, son souci de défendre ses intérêts individuels, sa volonté de satisfaire ses besoins personnels ; les hommes

sont des êtres économiques, en concurrence permanente ; le système économique propre à la société libérale est le marché ; cette société implique, notamment, les libertés d'échanger, d'entreprendre et de fixer les prix ; l'intervention de l'État (des gouvernements) doit demeurer limitée. Ce type de société repose sur l'égoïsme des hommes, supposé naturel par Smith : « *Mais l'homme a presque continuellement besoin du secours de ses semblables, et c'est en vain qu'il l'attendrait de leur seule bienveillance. Il sera bien plus sûr de réussir, s'il s'adresse à leur intérêt personnel et s'il les persuade que leur propre avantage leur commande de faire ce qu'il souhaite d'eux. C'est ce que fait celui qui propose à un autre un marché quelconque ; le sens de sa proposition est ceci : Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-mêmes ; et la plus grande partie de ces bons offices qui nous sont nécessaires s'obtiennent de cette façon. Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage.* » (Smith, 1991, Tome I p. 82). Le libéralisme de Smith justifie la libération de l'égoïsme de chacun.

En relisant son livre, nous avons remarqué l'importance qu'il accorde à la question du bonheur, défini comme le bien-être procuré par la satisfaction de ses besoins. La société libérale vise le « bonheur général », le « bonheur public », c'est-à-dire le bien-être de tous, insiste Smith. Cet idéal apparaît comme la principale justification de cette société. Une nation heureuse est une nation prospère, « riche », explique-t-il. La « richesse » n'est pas possession d'argent (monnaie) ou de matériaux précieux (or, argent) : « *Il serait vraiment trop ridicule de s'attacher sérieusement à prouver que la richesse ne consiste pas dans l'argent ou dans la quantité des métaux précieux, mais bien dans les choses qu'achète l'argent (...).* » (Smith, 1991, Tome II, p. 22). Les choses que l'argent permet d'acheter sont des biens et services, des marchandises. Le niveau de bien-être des habitants dépendant du degré de satisfaction de leurs besoins grâce à l'achat de ces biens et services, la « richesse réelle » d'une nation est l'ensemble des marchandises qu'elle produit. La société libérale vise la « prospérité générale », le « bien-être général » (expressions de Smith).

Dans cette société, ce sont les « marchands » et les « manufacturiers » (des propriétaires d'entreprises, que Smith appelle également « capitalistes » car ils possèdent le capital de l'entreprise) qui produisent et vendent les marchandises nécessaires au « bonheur général ». Quelle est leur motivation ? « *Chaque individu met sans cesse tous ses efforts à chercher, pour tout le capital dont il peut disposer, l'emploi le plus avantageux ; il est bien vrai que c'est son propre bénéfice qu'il a en vue, et non celui de la société.* » (Smith, 1991, Tome II, p. 40).

Comment l'égoïsme d'un groupe de la société peut-il assurer le « bien-être général » ? Ce prodige est réalisé par une « main invisible » : le propriétaire d'une entreprise « *ne pense qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions (...). Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. Je n'ai jamais vu que ceux qui*

*aspiraient, dans leurs entreprises de commerce, à travailler pour le bien général, aient fait beaucoup de bonnes choses. Il est vrai que cette belle passion n'est pas très commune parmi les marchands, et qu'il ne faudrait pas de longs discours pour les en guérir.* » (Smith, 1991, Tome II, p. 42 et p. 43). Selon Smith, la société libérale ne peut pas exister sans l'intervention de la « main invisible » puisque c'est elle qui garantit le « bonheur général ».

Qu'est-ce que la « main invisible » ? Le marché, répètent en chœur les économistes. Or, l'on ne trouve trace de cette affirmation dans le livre de Smith. Pour lui, le marché c'est des individus (égoïstes et en concurrence) qui échangent, achetant et vendant des marchandises. Précisant que le travail de l'ouvrier est également une marchandise, Smith met l'accent sur les « fréquentes querelles » entre ouvriers et « maîtres » (les propriétaires des entreprises) : « *Les ouvriers désirent gagner le plus possible ; les maîtres, donner le moins qu'ils peuvent ; les premiers sont disposés à se concerter pour élever les salaires, les seconds pour les abaisser. Il n'est pas difficile de prévoir lequel des deux partis, dans toutes les circonstances ordinaires, doit avoir l'avantage dans le débat, et imposer forcément à l'autre toutes ses conditions. Les maîtres, étant en moindre nombre, peuvent se concerter plus aisément ; et de plus, la loi les autorise à se concerter entre eux, ou au moins ne le leur interdit pas, tandis qu'elle l'interdit aux ouvriers.* » (Smith, 1991, Tome I, p. 137). Smith démontre donc que le marché ne garantit aucunement « l'amélioration du sort de tous », qu'il tend, au contraire, à favoriser la baisse des salaires des ouvriers. L'on est très loin du « bonheur général ». La « main invisible » étant supposée assurer le « bonheur public », il ne peut donc pas s'agir du marché - voilà ce que l'on comprend en lisant, attentivement, Smith.

Les économistes paraissent ne pas vouloir tenir compte du fait que Smith est un philosophe : *La Richesse des nations* reprend les cours qu'il donne dans le cadre de sa chaire de « philosophie morale », à l'université de Glasgow. Si l'on veut comprendre ce que la métaphore de la « main invisible » représente, pour lui, il vaut mieux se tourner vers les études des philosophes spécialistes de son œuvre.

C'est ainsi que nous avons découvert les travaux de Michaël Bizou (2001), lesquels mettent en lumière l'influence qu'ont eue, sur la pensée de Smith, les écrits des moralistes français du XVIIe siècle - en particulier *Les caractères, ou les mœurs de ce siècle* (1688) de La Bruyère : « *La représentation de l'homme que se fait La Bruyère et celle que s'en fait Smith ont plus de points communs entre elles que n'en ont celle de Smith et celle d'un économiste contemporain.* » (Bizou, 2001, p. 13). La démarche de La Bruyère, rappelle Bizou, est imprégnée de la conception de l'homme et de la société élaborée par Augustin. Si comme le croit La Bruyère, les hommes sont menés, non par la raison, mais par leurs passions (ils sont aveugles, vicieux, prisonniers de leur amour-propre), comment se fait-il qu'il y ait une société organisée ? En chrétien, explique Bizou, La Bruyère voit, dans l'existence de celle-ci, « *l'effet d'un dessein divin : dans l'ordre de la société, "Dieu se découvre".* » (Bizou (2001, p. 21). « *Avec les vices des hommes, Dieu construit une harmonie, par un processus que La Bruyère nomme "compensation".* » (Bizou, 2001, p. 21). Surtout, Bizou explicite le raisonnement majeur de La Bruyère : « *faute de réaliser l'idéal, les hommes vicieux et aveugles (y compris le*

*souverain tyrannique et immoral*), participent sans le vouloir et sans même s'en douter au plan providentiel qui maintient l'ordre social. » (2001, p. 22). Autrement dit, La Bruyère reprend à son compte la thèse de « l'organisation non intentionnelle du lien social », inhérente à l'anthropologie augustinienne. Voilà pourquoi, à propos de la métaphore de la « main invisible » de Smith, Biziou conclut : « Cette thèse ressemble sans conteste à la conception que se fait La Bruyère du rôle de la Providence divine (...). » (Biziou, 2001, p. 27) ; « L'idée d'une organisation non intentionnelle du lien social, avant d'être une idée libérale, est bien une idée augustinienne. » (Biziou, 2001, p. 29).

Dans l'esprit de Smith, la « main invisible » est celle bienfaitrice de Dieu. Puisque, de son point de vue, la bienveillance divine est absolument nécessaire pour atteindre l'idéal de la société qu'il décrit (le bien-être général, le bonheur de tous), le libéralisme du philosophe écossais s'avère être, finalement, une utopie à caractère religieux. Se heurtant à la croyance fabriquée et diffusée par les économistes, cette interprétation de la pensée de Smith peut déconcerter.

## 2. Les deux problèmes posés par le terme capitalisme

Le premier à employer le mot capitalisme fut sans doute Louis Blanc en 1850, signale Fernand Braudel ; il apparaît ensuite chez Proudhon qui, selon l'historien, le définit « à merveille » : « Régime économique et social dans lequel les capitaux, source de revenu, n'appartiennent pas en général à ceux qui les mettent en œuvre par leur propre travail. » (Braudel, 1979, p. 275 et 276). Marx utilise, surtout, l'expression « mode de production capitaliste », rarement le mot capitalisme. Capitalisme renvoie, implicitement, à entreprise : une entreprise, n'est-ce pas du capital chargé de générer du profit ? Ce sont les écrits de deux sociologues allemands, Werner Sombart et Max Weber, qui introduisent, fin du XIXe début du XXe siècle, le terme capitalisme dans le vocabulaire des sciences humaines. Si nous nous concentrons sur les travaux de Weber, c'est parce que leur écho est plus marquant.

Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904, 1905), Weber explique que le système économique propre à la société moderne repose sur l'entreprise. Parlant de « capitalisme d'entreprise rationnel », il caractérise l'entreprise, en particulier, par le salariat - qu'il définit comme : « l'organisation rationnelle capitaliste du travail (formellement) libre ». (Weber, 1964, p. 15). Remarquons la précision « formellement ». Weber souligne l'« antagonisme » entre les propriétaires des entreprises et les travailleurs salariés. Fondamental, est le passage suivant de son livre : « le capitalisme est identique à la recherche du profit, d'un profit toujours renouvelé, dans une entreprise continue, rationnelle et capitaliste – il est recherche de la rentabilité. Il y est obligé. Là où toute l'économie est soumise à l'ordre capitaliste, une entreprise capitaliste individuelle qui ne serait pas animée par la recherche de la rentabilité serait condamnée à disparaître. (...) L'avidité d'un gain sans limite n'implique en rien le capitalisme, bien moins encore son "esprit". Le capitalisme s'identifierait plutôt avec la domination, à tout le moins avec la modération rationnelle de cette impulsion irrationnelle. » (Weber, 1964, p. 11). En insistant sur la rationalité du capitalisme et de l'entreprise, Weber a

grandement contribué à créer et justifier la relation capitalisme, entreprise, rationalité et, en fin de compte, efficacité (réalisation des objectifs).

Cette association - capitalisme, entreprise, rationalité, efficacité – qui a imprégné fortement les sciences humaines, est de plus en plus remise en cause, y compris par des économistes traditionnels. Une illustration frappante de ces critiques est le livre dans lequel Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie 2001) explique, après coup, la soi-disant crise financière qui éclate en 2008 ; le titre se passe de commentaires : *Le triomphe de la cupidité* (Stiglitz, 2013). La cupidité dénoncée est celle d'actionnaires et de dirigeants d'entreprises (banques, sociétés immobilières, etc.). Faut-il rappeler les profits indécentes réalisés par beaucoup de grandes entreprises durant la pandémie du Covid-19 ? Où est la modération rationnelle du désir de profit, présentée par Weber comme une spécificité du capitalisme moderne ?<sup>1</sup> Cupidité déchaînée des actionnaires et dirigeants des grandes entreprises et des banques, laquelle provoque des « crises financières » aux effets sociaux dévastateurs (montée du chômage, notamment), soif d'argent sans frein qui augmente les inégalités et la pauvreté de plus en plus insupportables pour une partie grandissante de la population : de plus en plus, le capitalisme apparaît - même à des économistes peu critiques envers la société existante - comme irrationnel, destructeur du « lien social », dangereux pour la démocratie.

Premier problème, le mot capitalisme favorise la croyance en la rationalité du système économique existant et de l'entreprise. Second problème, il diffuse une ambiguïté majeure : parmi les économistes, sociologues, historiens, philosophes, continue de prédominer la croyance que le capitalisme est une économie de marché ; rares sont ceux qui, comme Weber, lient le capitalisme plutôt à l'entreprise.

### **3. Le « néolibéralisme » de Hayek et Friedman est-il un libéralisme ?**

Dans les années 1970, apparaissent les expressions « néolibéralisme », « libéralisme autoritaire » et « ultralibéralisme » qui se recouvrent et sont associées, tout particulièrement, à deux noms : Hayek et Friedman (lauréats du prix Nobel d'économie, le premier en 1974, le second en 1976). Pour la clarté des débats, il y a lieu de distinguer, parmi leurs écrits, ceux consacrés à l'étude de « mécanismes économiques » et ceux - qui nous intéressent dans cette étude - dans lesquels ils défendent leur vision de la société et de l'homme. A leur lecture, il apparaît que tous deux se réclament de Smith ; qu'ils emploient le terme capitalisme en l'associant à libéralisme et marché ; et que, sur l'essentiel, leurs points de vue sont identiques ou très proches.

Smith est le plus grand des économistes classiques (fondateurs de la science économique), juge Hayek. De même que le philosophe écossais, il définit la société libérale comme une société de liberté, d'individus, de marché, de concurrence. Mais, contrairement à lui, Hayek soutient que l'idéal de ce type de société est, non pas le bien-être général, le bonheur de tous, mais la liberté

---

<sup>1</sup> Selon Weber, il a existé différentes formes de capitalisme dans l'histoire des sociétés.

de chacun. Il est d'avis que « *la meilleure garantie de la liberté est la propriété privée* » et que « *l'argent est un des plus magnifiques instruments de liberté que l'homme ait jamais inventé* » (Hayek, 1985, 111, 97). Liant liberté politique et liberté économique, il tient cette dernière - la liberté d'entreprendre (de créer des entreprises), de fixer les prix et les rémunérations, d'échanger, de concurrencer, etc. – pour primordiale.

Pour Hayek, la « société de marché », est la société la plus évoluée, la meilleure qui soit pour l'humanité. Ce qu'il appelle marché découle de sa distinction organisation/marché : une organisation est une création humaine ; en revanche, le marché est un « ordre spontané », un système auto-engendré et auto-organisé de coopération des hommes impliquant concurrence (Hayek, 2008, p. 145). Le marché est un mécanisme inexplicable, jamais le « *prix n'est fixé par la décision délibérée de qui que ce soit.* » (Hayek (1985, p. 101). Se référant à la cybernétique, il revient à la « main invisible » de Smith : « *pour employer le langage de la cybernétique moderne, le mécanisme des rétroactions (feedback) assure le maintien d'un ordre qui s'engendre lui-même. C'est cela qu'Adam Smith percevait et décrivait comme l'œuvre de la "main invisible", qui fut tournée en dérision par des ignorants pendant deux cents ans.* » (Hayek, 2008, p. 110). Persuadé qu'il a réussi à donner un contenu scientifique à cette métaphore, il ne se rend pas compte qu'il n'a toujours pas compris ce que signifie la « main invisible » pour Smith. Le marché, c'est des « forces impersonnelles » auxquelles, pour leur bien, les hommes doivent se soumettre : « *C'est la soumission de l'homme aux forces impersonnelles du marché qui, dans le passé, a rendu possible le développement d'une civilisation qui sans cela n'aurait pu se développer ; c'est par cette soumission quotidienne que nous contribuons à construire quelque chose qui est plus grand que nous pouvons le comprendre.* (Hayek, 1985, p. 218).

C'est avec force que Hayek rejette le principe de justice sociale, un mirage à ses yeux car il est contraire à l'exigence de liberté individuelle : « *dans une société d'hommes libres, cette expression n'a pas le moindre sens.* » (Hayek, 2008, p. 101). En revanche, « *nous devons considérer comme justes les rémunérations déterminées par un marché libre.* » (Hayek, 2008, p. 109). Il pourfend, également, le principe de solidarité (par exemple, de son point de vue, le système de retraites par répartition existant en France est une hérésie). Les principes de justice sociale et de solidarité risquent de « *détruire l'ordre du marché* », insiste Hayek. Le marché, explique-t-il, est un « jeu » : il y a des gagnants (qui ont de la chance) et des perdants (qui sont malchanceux) ; le chômage ou une perte de revenu, c'est de la malchance. Qu'il soit positif ou négatif, « *le résultat [du mécanisme du marché] doit être considéré comme juste* », et par conséquent accepté par tous, conclut-il (Hayek, 2008, p. 111). La société libérale qu'il défend suppose une morale spécifique : celle consistant à respecter les « règles du jeu » du marché en étant guidé « *uniquement par les signaux abstraits des prix* ».

Prônant la dissociation de l'économie et de la politique car « *la séparation des buts politiques et économiques est une garantie essentielle de la liberté individuelle* », Hayek (1985, p. 154 et p. 155) se dit favorable à la démocratie, à condition qu'elle soit limitée. Une « démocratie limitée » (qu'il oppose à « démocratie illimitée ») est un régime politique dans lequel les pouvoirs des représentants élus des citoyens sont réduits, cela afin d'éviter la restriction de la

liberté individuelle - quasiment sacrée pour lui. Dans une « démocratie limitée » (qu'il nomme « démarchie »), la préoccupation prioritaire des gouvernements est « *le bon fonctionnement du marché qui, grâce au libre jeu des prix et des salaires, assurera dans tous les secteurs une correspondance entre l'offre et la demande.* » (Hayek, 2008, p. 305) ; ces gouvernements doivent s'interdire d'introduire des lois et règlements tels que le blocage des prix, l'augmentation des salaires ou la limitation de la concurrence. Hayek avoue préférer, en fin de compte, un gouvernement non démocratique mais « limité » à un gouvernement démocratique « illimité ».

Pour Friedman, également, la société libérale est une « société individualiste », une société de marché, une société de liberté. Lui, aussi, estime essentiel, non le bonheur, le bien-être général, mais la liberté individuelle : « *Libéraux, nous prenons la liberté de l'individu, ou peut-être celle de la famille, comme notre but ultime, quand il nous faut juger les régimes sociaux.* » (Friedman, 2016, p. 39). Ainsi que Hayek, il lie capitalisme, marché et entreprise, comme en témoigne la manière dont il présente son livre : « *Son thème principal est le rôle du capitalisme de concurrence – c'est-à-dire de l'organisation de l'ensemble de l'activité économique grâce à l'entreprise privée opérant sur le marché libre -, en tant que système de liberté économique et que condition nécessaire de la liberté politique. Son autre thème est celui du rôle que doivent jouer les pouvoirs publics dans une société attachée à la liberté et se fiant d'abord au marché pour organiser l'activité économique.* » (Friedman, 2016, p. 29). Friedman, également, se réfère à la « main invisible » de Smith : « *La main invisible a plus fait pour le progrès que la main visible pour le retour en arrière.* » (Friedman, 2016, p. 294).

Liberté et égalité s'opposent : « *l'égalité entre ouvertement en conflit avec la liberté : on doit choisir.* » (Friedman, 2016, p. 288). De même que Hayek, il est hostile à des mesures de solidarité : « *En tant que libéral, en revanche, je trouve difficile de trouver une quelconque justification à un impôt progressif dont le seul but est de redistribuer les revenus. Cela me paraît un exemple évident d'utilisation de la coercition pour prendre à certains et pour donner à d'autres : c'est ainsi entrer en conflit ouvert avec la liberté individuelle.* » (Friedman, 2016, p. 256). Selon Friedman, la meilleure solution pour lutter contre la pauvreté est la charité : « *Il vaut la peine de noter qu'entre le milieu et la fin du XIXe siècle, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, l'apogée du laisser-faire vit une extraordinaire prolifération d'organisations et d'institutions charitables privées.* » (Friedman, 2016, p. 281).

Tout comme Hayek, Friedman appelle à séparer l'économie et la politique : « *Le type d'organisation économique qui assure directement la liberté économique, à savoir le capitalisme de concurrence, est en même temps favorable à la liberté politique, car en séparant le pouvoir économique du pouvoir politique, il permet à l'un de contrebalancer l'autre.* » (Friedman, 2016, p. 36). Lui aussi est pour un gouvernement « démocratique limité », expliquant qu' « *être démocratique, c'est garantir la liberté individuelle* ».

Mettant en avant leur adhésion à la pensée de Smith, Hayek et Friedman se présentent comme de « vrais » libéraux. Des économistes, sociologues, philosophes les cataloguant comme des tenants du « néolibéralisme », il convient de se demander ce qu'ils apportent de nouveau par rapport à Smith. Pour la plupart de ces chercheurs, la différence majeure est le caractère

« autoritaire » de leur libéralisme. En effet, Hayek et Friedman prônent une « démocratie limitée ». Hayek avoue même préférer un gouvernement « non démocratique » à un gouvernement « démocratique illimité ».

Qu'est-ce que ses écrits nous apprennent au sujet de ce gouvernement « non démocratique » ? Hayek évoque la nécessité, dans certains cas, de recourir à la force contre certains groupes de la société : « *Si, dans ces conditions, les syndicats s'opposent, avec succès, à toute diminution de salaire d'un groupe particulier, il n'y aura que deux possibilités : soit employer la force, c'est-à-dire désigner d'autorité certains individus pour les transférer à d'autres occupations relativement moins bien payées, soit laisser en chômage les hommes qui pendant la guerre ont gagné des salaires relativement élevés et qu'on ne peut plus utiliser, jusqu'au jour où ils accepteront de travailler à meilleur marché.* » (Hayek, 1985, p. 220). Dans ces commentaires, Hayek ne se réfère pas à un fait, il évoque une éventualité.

Toute ambiguïté est levée par une série d'événements : le 11 septembre 1973, le général Augusto Pinochet prend le pouvoir au Chili, suite à un coup d'État lors duquel est tué le président Allende, légalement élu ; s'ensuit une terrible répression (exécution, tortures, disparitions, emprisonnements) ; est instaurée une dictature qui dure jusqu'en 1990 ; en 1975, Friedman, durant un séjour au Chili (20-27 mars), rencontre Pinochet et, suite à cette entrevue, lui adresse un courrier présentant ses conseils pour un changement de politique économique du gouvernement chilien ; en 1978, Hayek, après des échanges au Chili avec Pinochet, lui adresse la partie de son livre *Droit, Législation et Liberté* dans laquelle il expose son projet de constitution pour une « société de liberté » - projet qui inclut la possibilité d'un gouvernement dictatorial, temporaire, chargé de sauver ou d'instaurer cette société (Hayek, 2021, p. 793-829). Lorsqu'ils le rencontrent, Hayek et Friedman ne peuvent pas ne pas savoir que Pinochet est un putschiste, un criminel. Au regard de ces événements, n'est-ce pas plutôt le mot tyrannie qui mérite d'être associé au supposé libéralisme de Hayek et Friedman ?

La « morale libérale », défendue par Hayek, est la morale du plus fort. De fait, Hayek et Friedman incitent les défenseurs acharnés de la « société de marché » à ne pas hésiter à recourir à la tyrannie – si besoin, par les armes. En 1971, Friedman écrit : « *Pour le libéral, les moyens convenables sont la libre discussion et la coopération volontaire, ce qui implique que toute forme de coercition est inappropriée. L'idéal réside dans l'unanimité entre les individus responsables, obtenue à la suite d'une discussion libre et approfondie. C'est là une autre façon d'exprimer cet objectif de liberté sur lequel j'ai insisté (...).* » (Friedman, 2016, p. 53 et 54). En 1975, il conseille Pinochet.

Le « néolibéralisme » de Hayek et Friedman n'est pas un nouveau libéralisme car ce n'est pas du libéralisme ; associer leurs idées à libéralisme - mot qui suppose le projet sincère d'hommes libres –, n'est-ce pas un grossier abus de langage ?

#### 4. L'« Entreprise-Monde »

Quelles sont les caractéristiques fondamentales de notre société et, en conséquence, comment l'appeler ? Pour élaborer notre proposition (une série d'hypothèses, tirée de nos travaux sur l'histoire des sociétés humaines), dans une première étape, nous nous sommes demandé : qu'est-ce qu'une société ? Comme Norbert Élias, nous estimons nécessaire de commencer par admettre qu'il s'agit d'une fausse évidence : « *Chacun sait ce que signifie le mot "société", chacun croit du moins le savoir. On se transmet ce mot de l'un à l'autre, comme une pièce de monnaie dont on n'aurait plus besoin de vérifier la valeur. Lorsqu'un tel dit "société" et qu'un tel autre l'entend le dire, les deux se comprennent sans difficulté. Mais nous comprenons-nous vraiment ? La "société", est – nul ne l'ignore – ce que nous constituons tous ensemble, c'est la réunion d'une multitude de personnes. Mais la réunion d'une multitude de personnes en Inde ou en Chine produit un autre genre de société qu'en Amérique ou en Angleterre ; la société que formaient ensemble une multitude de personnes en Europe au XIIe siècle était différente de celle du XVIe ou du XXe siècle.* » (Élias, 1991, p. 37).

Une société est un « univers artificiel », souligne Claude Lévi-Strauss (cité in Charbonnier, 2010, p. 144). Le fait est que les membres d'une société sont liés par des conventions : des règles, pratiques, croyances, obligations, interdits, lois, systèmes de relations humaines, etc. - totalement arbitraires. Dans une société, tout (son organisation, les relations entre les hommes et celles entre eux et la nature, leur mode de vie) est convention, révèle quantité de travaux d'anthropologues, d'ethnologues, d'historiens. Le système économique existant tient sur des conventions qui, à tout moment, peuvent être changées : par exemple, en 1992, l'Union Européenne fixe la limite autorisée du déficit public annuel de tout pays membre à 3% du PIB (chiffre sorti du chapeau de quelques hauts fonctionnaires français en 1981)<sup>1</sup> ; cette règle est levée pendant la pandémie du Covid-19, puis réinstaurée. Qu'est-ce qui distingue une société d'une autre, qui lui confère ses caractéristiques et, finalement, sa singularité dans l'histoire de l'humanité ? Ses conventions. Selon cette approche des sociétés humaines, l'affirmation de Hayek que nous vivons dans une « société de marché » - que le marché est un « ordre spontané », un système d'échange autonome auto-engendré et auto-organisé, qu'il s'agit de « forces impersonnelles », apparaît comme un fantasme : dans toute société, les activités et relations humaines sont organisées par des conventions, inventées, modifiées, justifiées par des hommes.

Notre hypothèse complémentaire - d'ordre anthropologique - est que toute société tient sur une certaine conception de l'homme ; en d'autres termes, ses fondements sont anthropologiques. Ayant choisi de donner un contenu large à l'expression « conception de l'homme », nous définissons celle-ci comme une conception : de la nature de l'homme (s'agit-il d'une créature de Dieu ou d'un animal ?), des comportements des hommes (sont-ils rationnels ?) de la société, de la réalité, de la justice, du bonheur, de la beauté, du cosmos, etc.. En soutenant qu'une conception de l'homme, et donc une société, est une création inexplicable et imprévisible de l'imagination humaine (Solé, 2000), nous rejoignons, dans une large mesure, les travaux de Cornelius Castoriadis (1999). Les conventions spécifiques à une société, induites et justifiées

---

<sup>1</sup> Des membres de la Direction du Budget (ministère des Finances et de l'Economie), parmi lesquels Guy Abeille.

par la conception de l'homme qui fonde cette société, instituent la manière de vivre propre à celle-ci. En guise d'illustration, considérons la société médiévale européenne. La conception de l'homme qui la fonde est, pour l'essentiel, la religion catholique : l'homme est une création de Dieu ; les hommes sont en permanence tentés par le péché ; illusion que le bonheur terrestre, le vrai bonheur est celui éternel de l'âme au paradis ; etc. Parmi les conventions associées à cette vision de l'homme, il y a : des rituels (le baptême) ; des obligations (le respect des dix commandements de Dieu) ; des systèmes de relations humaines (obéissance à l'Eglise) ; des croyances (à la fin des temps, Dieu jugera tous les hommes), etc..

Quelles sont les implications des hypothèses présentées ? L'introduction de Smith, dans sa description de la société libérale, de la « main invisible », laquelle s'avère être la main bienfaitrice de Dieu, manifeste son adhésion à la conception catholique - augustinienne - de la société humaine. Selon Smith, Hayek et Friedman, les hommes sont, par nature, des individus ; ce postulat anthropologique est vigoureusement contesté par des anthropologues et des sociologues. « *A partir d'un certain moment de l'histoire occidentale, les hommes se sont vus comme des individus.* », remarque l'anthropologue Louis Dumont (1966, p. 300). Autrement dit, l'individu est une invention. D'après ses recherches, il s'agit d'une très longue histoire qui débute avec les premiers chrétiens, qui se vivent comme des « individus-hors-du-monde », préoccupés essentiellement par leurs relations avec Dieu ; c'est seulement aux XVIIe et XVIIIe siècle, en Europe, qu'apparaissent les « individus-dans-le-monde » que nous sommes - détachés de la religion, devenus des êtres économiques. Élias distingue deux catégories de sociétés : celles premières et traditionnelles, qui sont des communautés marquées par la force du « nous », et la nôtre - la « société des individus » qui émerge en Europe au XVIIIe siècle – laquelle est un ensemble de « je ». (Élias, 1991). Un individu désire être autonome, se soucie avant tout de sa petite liberté personnelle, cherche à satisfaire ses besoins personnels, est égoïste et en concurrence avec les autres. Du temps de Platon, un Grec n'est pas un individu, il est membre d'une communauté – sa cité (Athènes, Sparte, etc.). Autre postulat anthropologique partagé par Smith, Hayek et Friedman : les hommes sont, par nature, égoïstes. Cette croyance, largement répandue dans notre société, est contestée par la vision de l'homme que Darwin expose dans *La filiation de l'homme* : « *L'aide que nous nous sentons poussés à apporter à ceux qui sont privés de secours est pour l'essentiel une conséquence inhérente de l'instinct de sympathie, qui fut acquis originellement comme une partie des instincts sociaux, mais a été ensuite (...) rendu plus délicat et étendu plus largement. Nous ne saurions réfréner notre sympathie, même sous la pression d'une raison implacable, sans détérioration dans la part la plus noble de notre nature.* » (Darwin, 2000, p. 222). Se référant à sa théorie de l'évolution, Darwin soutient que ce qui distingue *Homo sapiens* des autres animaux c'est, au contraire, le fort développement de sa faculté d'empathie et de solidarité à l'égard de ses congénères. Pour Smith, Hayek et Friedman, les hommes sont, par nature, des êtres économiques. « *Ce sont nos sociétés d'Occident qui ont, très récemment, fait de l'homme un "animal économique"* », constate Marcel Mauss. (2003, p. 271). Cette vision de l'homme - qui n'a rien de naturel - s'affirme en Europe, au XVIIIe siècle, soutiennent des anthropologues et des historiens.

Par ailleurs, beaucoup de chercheurs en sciences humaines supposent que les comportements des hommes sont expliqués, déterminés, par des faits étant des contraintes extérieures (le contexte, l'environnement, la situation, un événement, le système économique, etc.). Or, chacun peut constater que face à une même situation, un même contexte, un même événement, il est rarissime que toutes les personnes et groupes réagissent de manière identique ; d'où l'hypothèse que les hommes décident en permanence, quand bien même ils n'en ont pas conscience, voire se persuadent du contraire. Selon cet éclairage, une société est un processus de décision permanent – à tous les niveaux : le gouvernement décide de changer une convention majeure (par exemple, le départ de l'âge à la retraite), au sein de la population on accepte, conteste, rejette ce choix.

Une autre hypothèse encore (également issue de travaux personnels) est que toute société est caractérisée, en particulier, par : sa « réalité fondamentale », son « activité fondamentale » et son « organisation fondamentale ». Revenons à la société médiévale européenne. Quelle est sa « réalité fondamentale » ? Dieu (il a créé l'homme, le cosmos et la nature ; il jugera les hommes à la fin des temps, etc.). Quelle est l'« activité fondamentale » dans cette société ? Honorer Dieu : en priant pour le remercier, en érigeant des cathédrales pour le glorifier, etc.. Quelle est l'« organisation fondamentale », au sein de cette société, qui impose et contrôle cette activité ? L'Eglise catholique, un don de Dieu affirme Augustin. En proposant de nommer ce monde « Eglise-Monde », nous mettons l'accent sur le fait qu'il est organisé, essentiellement, par et pour, l'Eglise. C'est elle qui confère sa légitimité au roi.

Quelle est la « réalité fondamentale » qui caractérise notre société ? La « réalité économique », objet d'étude de la science économique. Selon une croyance, répandue et tenace parmi les chercheurs en sciences humaines, l'économie est une composante de toute société ; si elle demeure invisible et non consciente dans les sociétés ayant précédé la nôtre, c'est parce qu'elle est « encadrée » dans d'autres composantes de celles-ci, explique Karl Polanyi (1983). Différentes recherches, y compris d'économistes, autorisent l'hypothèse que la « réalité économique » est une invention humaine. Qui la créa, où, quand ? La monumentale étude de l'histoire de l'économie de Joseph Schumpeter (1983), notamment, suggère que ce travail de création débute en Europe, entre le XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, avec les questionnements et réflexions des scolastiques (des philosophes catholiques) sur le « juste prix », le « juste salaire », le prêt à intérêt (Thomas d'Aquin est le premier à le justifier en expliquant que l'intérêt rémunère le risque encouru par le prêteur). Supposer une « réalité économique » dans toutes les sociétés, c'est projeter une singularité de la nôtre sur toutes les autres - c'est un réflexe ethnocentrique. Nous sommes si prisonniers d'elle que nous avons beaucoup de mal à imaginer que cette réalité est le fruit de l'imagination humaine, qu'elle est une convention.

Quelle est l'« activité fondamentale » dans notre société ? Le travail des salariés (ouvriers, employés, ingénieurs, cadres, enseignants, chercheurs, etc.). Nous vivons dans une « société salariale ». Quelle est l'« organisation fondamentale » dans cette société ? Le marché, martèlent les esprits libéraux et « néo-libéraux ». Pour Hayek et Friedman, il y a *le marché* – un processus global, spontané, autonome, auto-engendré, des « forces impersonnelles » - qui structure, organise, la société (d'où la « société de marché »). A ce fantasme, l'on peut opposer un constat

élémentaire : dans notre société, il existe *des marchés*, une multitude de marchés qui sont des systèmes (locaux, régionaux, planétaires) d'achat et de vente de marchandises - comme, par exemple, le marché automobile. La plupart de ces marchés sont créés, modifiés, supprimés par des entreprises (par exemple les constructeurs automobiles) ; les prix des marchandises sont fixés par les entreprises. Notre société est caractérisée par une économie, non pas de marché, mais à base d'entreprises. Nous remarquons, tous, le poids - économique, social, politique - des très grandes entreprises internationales dans les pays européens et nord-américains, en Russie et Chine également désormais.

Comment appeler notre société, notre monde ? Si nous avons créé l'expression « Entreprise-Monde » c'est afin de souligner qu'il est organisé, essentiellement, par et pour les entreprises (Solé, 2008). Cette dénomination permet de sortir de l'ambiguïté du terme capitalisme, habituellement utilisé pour désigner une économie de marché, rarement une économie à base d'entreprises. La « mondialisation » est le développement de l'« Entreprisation du Monde », qui aboutit à un fait inouï dans l'histoire humaine : l'entreprise (ses méthodes, ses pratiques, son vocabulaire) est devenue le modèle obligatoire pour toutes les organisations humaines (y compris les hôpitaux). Une organisation a conquis toute l'humanité ou presque.

Invention humaine, l'entreprise est une organisation qui crée, produit, diffuse des marchandises (biens, services) pour faire du profit. Ce n'est pas un bien commun, c'est une propriété privée appartenant aux détenteurs de son capital. C'est une marchandise, elle s'achète et se vend. Elle crée les besoins de la population. C'est un ensemble d'individus en concurrence (pour obtenir un emploi, pour le conserver, pour une promotion, pour une augmentation de salaire). Une entreprise est un ensemble humain organisé par la relation dirigeants/dirigés : d'une part les propriétaires et dirigeants, d'autre part les salariés qui sont soumis à un devoir de subordination à l'égard des supérieurs. C'est une entité humaine conflictuelle ; les intérêts économiques des différents groupes qui la composent divergent, s'opposent. Comme toute organisation humaine, l'entreprise est constituée de conventions, certaines venant d'être évoquées : c'est une propriété privée, une marchandise ; il y a les propriétaires et les salariés, les dirigeants et les dirigés. L'entreprise est un fait économique. C'est un système de pouvoir, par conséquent un fait politique aussi. Il s'agit, en outre, d'un fait anthropologique : l'entreprise est le véhicule d'une vision de l'homme (les hommes sont des êtres économiques, des individus en concurrence) ; elle diffuse sur la planète la croyance que la « réalité économique » est inhérente à une supposée nature humaine. Quand Weber insiste sur la rationalité de l'entreprise, il se réfère à la multiplicité des méthodes et des calculs (bilans, prévisions, etc.) utilisés pour la diriger, l'organiser, la contrôler. Si l'on met le projecteur sur la relation dirigeants/dirigés, l'entreprise apparaît-elle comme une organisation rationnelle ?

Quand et où l'entreprise émerge-t-elle ? Divers événements signalés par des historiens (en particulier, le remplacement du servage par le salariat à partir du XI<sup>e</sup> siècle) autorisent l'hypothèse que c'est en Europe, durant la période XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Il faudra des siècles à l'Entreprise-Monde, naissante, pour prendre la place de l'Eglise-Monde ; en France, la Révolution fut une étape décisive dans ce basculement.

Au cours de leur histoire, les hommes ont inventé des sociétés acéphales (les premières chronologiquement, caractérisées par l'absence de hiérarchie entre les membres, sans chef, sans supérieur<sup>1</sup>) et des sociétés céphales organisées par la relation dirigeants/dirigés. Les sociétés céphales comme la nôtre sont gouvernées par, non pas un homme ou un tout petit groupe au sommet de l'État, mais par ce que nous proposons d'appeler la « coalition dirigeante ». Par exemple, quelle est la composition de la coalition qui dirige la France ? L'on peut y ranger : le président de la République, les membres du gouvernement et leurs plus proches conseillers ; la haute administration (les préfets, la direction du ministère des Finances, la direction de la police, etc.) ; la plupart des élus (députés, sénateurs, maires, etc..) ; les familles fortunées ; les propriétaires et dirigeants des grandes entreprises et des banques ; les syndicats patronaux ; les directions de nombreux journaux, radios et télévisions ; des économistes, des « intellectuels » ; des réseaux, plus ou moins officiels, de rencontres et d'échanges entre ces divers groupes, etc.. Qu'est-ce qui unit ces groupes ? Des intérêts convergents, leur souci de défendre leurs privilèges et d'améliorer leurs positions (statut, pouvoir, argent, impunité). S'activant (souvent dans l'ombre) afin d'obtenir, de la part des gouvernements, des conventions (lois, règlements, fiscalité) et des décisions de justice avantageuses, ces groupes sont d'ardents défenseurs de l'entreprise. N'est-ce pas parce qu'ils sont mus, tout particulièrement, par le désir d'argent et que, dans l'Entreprise-Monde, l'entreprise est la « machine » à créer de l'argent ?

## 5. La tyrannie que beaucoup paraissent ne pas « voir »

Une autre caractéristique fondamentale de l'Entreprise-Monde est la tyrannie qui lui est spécifique. Smith l'« entrevoit » dans la *Richesse des nations* : en qualifiant les manufacturiers de « maîtres » et précisant que la loi les aide à imposer toutes leurs conditions aux ouvriers, il met en lumière le rôle du pouvoir politique dans cette tyrannie. Tocqueville, qui lui aussi défend un libéralisme non autoritaire, de retour de son voyage en Amérique en 1831, va plus loin dans la critique : remarquant que « *L'un (l'ouvrier) est dans une dépendance continuelle étroite et nécessaire de l'autre (le maître), et semble né pour obéir, comme celui-ci pour commander.* » et constatant qu'il y a « *quelques hommes très opulents et une multitude très misérable* », conclut à l'existence d'une nouvelle aristocratie. Cette « aristocratie manufacturière » (le patronat industriel) est une menace majeure pour la démocratie américaine. Elle est « *une des plus dures qui aient paru sur la terre* » ; c'est un « monstre », écrit Tocqueville (1961, p. 221-225).

La tyrannie que nous pointons concerne l'entreprise. Ronald Coase (un esprit libéral, prix Nobel d'économie 1991), à partir de constats élémentaires, définit celle-ci comme une hiérarchie : « *Si un ouvrier se déplace du service X vers le service Y, ce n'est pas à cause d'un changement de prix relatif, mais parce qu'on lui ordonne de le faire.* » (Coase 2005, p. 5). Revenons à la remarque de Weber : le salariat est « *l'organisation rationnelle capitaliste du travail (formellement) libre* » ; préciser « formellement », n'est-ce pas signifier qu'en fait le travail

---

<sup>1</sup> Concernant l'existence des sociétés acéphales, nous conseillons la lecture de l'étude de la société des Nuer (située au sud du Soudan) réalisée, dans les années 1930, par l'anthropologue anglais E.E. Evans-Pritchard (1994).

salarié n'est pas libre ? Au travail, un salarié n'est pas un citoyen ; c'est un subordonné, dont l'activité et les relations avec les autres dépendent des décisions, des préférences, du bon vouloir de ses supérieurs. Cette tyrannie - qui procède de la coopération entre pouvoir économique des actionnaires et dirigeants des entreprises et pouvoir politique - peut être qualifiée de « politico-patronale ». Bien entendu, parmi les salariés on n'a pas forcément la sensation de subir une tyrannie ; on peut vivre son travail comme une « servitude volontaire » pour parler comme La Boétie.

La position de Hayek et Friedman à l'égard de cette tyrannie est, dans une large mesure, paradoxale, contradictoire, incohérente : ils la laissent dans l'ombre, voire la nient, tout en la justifiant ardemment. Hayek (1985, p. 206) constate l'existence de « *deux grands groupes d'intérêts qui sont le capital organisé et le travail organisé* » : à demi-mot, il fait référence à l'opposition des intérêts des actionnaires et dirigeants des entreprises et de ceux des salariés. Friedman met en avant la liberté des salariés de choisir leur entreprise et de la quitter quand bon leur semble ; en revanche, il ne « voit » pas que, lorsqu'ils travaillent dans une entreprise, ce sont des subordonnés. Dans cette société qui, selon lui, est un jeu, Hayek constate que « *les grands gagnants sont les industriels* », les actionnaires et dirigeants des entreprises d'une manière générale (Hayek, 1985, p. 207) ; n'est-ce pas admettre, tacitement, que les grands perdants sont les salariés dans l'ensemble ? Concernant le rôle des actionnaires et dirigeants des entreprises, Hayek et Friedman s'agitent dans une contradiction majeure. Dans la « société de marché », les prix des marchandises (lesquelles sont produites, pour l'essentiel, par les entreprises) sont fixés par les mécanismes du marché, expliquent-ils ; conséquence logique, les dirigeants des entreprises ne décident pas des prix, donc ne dirigent pas les entreprises ; ils sont dirigés par les « forces impersonnelles » du marché. Cet argument manquant de sérieux, Hayek se voit obligé d'évoquer les « *décisions des grandes entreprises* » (Hayek, 2021, p. 755) ou encore de remarquer que « *les entrepreneurs (...) doivent constamment choisir la direction de leurs efforts (...)* » (Hayek, 2008, p.113). En dénonçant « *l'opprobre moral jeté sur le bénéficiaire qui paye le risque* », Hayek (2008, p. 138) fait l'apologie des propriétaires et dirigeants des entreprises qui décident de prendre des risques. S'ils font des choix, s'ils dirigent les entreprises, la question de leur responsabilité se pose, reconnaît (implicitement) Friedman : « *Peu de tendances pourraient aussi efficacement saper les bases mêmes de notre libre société que l'acceptation par les dirigeants des firmes d'une responsabilité sociale autre que celle de gagner le plus d'argent possible pour leurs actionnaires. C'est là une doctrine fondamentalement subversive. Si les hommes d'affaires ont une responsabilité sociale autre que de celle de maximiser les profits de leurs actionnaires, comment pourront-ils discerner de quelle responsabilité il s'agit exactement ?* » (Friedman, 2016, p. 202).

Essentiel, est l'impératif catégorique énoncé : faire le plus de profit possible pour les actionnaires. Il justifie la cupidité, sans limites, des actionnaires et dirigeants des entreprises ; il légitime, également, les politiques salariales et les pratiques de *management* les plus dures envers les salariés (nécessaires pour atteindre des objectifs extrêmement élevés de rentabilité). Hayek et Friedman ne critiquent jamais ou de manière marginale les actionnaires et les dirigeants des entreprises : ils balayent la question de leur cupidité ; ils dénoncent les monopoles car ils empêchent la concurrence, mais sont contre des lois anti-monopoles. Il s'agit d'une

différence majeure avec Smith - qui, en plus de signaler que le pouvoir politique favorise les propriétaires des entreprises au détriment des ouvriers, condamne la société par actions car elle limite la responsabilité des porteurs d'actions au montant de celles-ci (Smith, Tome II, 1991, p. 365 et 366). Le « néolibéralisme » de Hayek et Friedman est une tentative pour légitimer la tyrannie spécifique à l'Entreprise-Monde - laquelle est double : il y a la tyrannie permanente (celle liée à l'entreprise, au salariat) et celle exceptionnelle qui a le visage de Pinochet.

Les quelques événements (très différents, lointains ou d'actualité), qui vont être présentés, visent à éclairer et préciser ce point de vue sur la société existante.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, des salariés se soulèvent contre cette tyrannie : en 1378, à Florence, les *Ciampi* (les ouvriers les plus pauvres et maltraités de l'industrie textile) prennent, temporairement, le pouvoir. En 1917, la Révolution russe abolit l'entreprise, mais conserve le salariat. L'Italie fasciste, l'Allemagne nazie, la France pétainiste se révèlent être des dictatures particulièrement favorables aux intérêts des propriétaires et dirigeants des grandes entreprises et banques (Kershaw, 1997 ; Lacroix-Riz, 2013).

A la coalition dirigeante nationale, il faut ajouter, désormais, les coalitions dirigeantes régionales (l'UE, par exemple) et celles mondiales (G7, G20, FMI, etc.). Edifiant, est le témoignage de Yanis Varoufakis – économiste, universitaire, ministre des finances de la Grèce en 2015. Dans *Conversations entre adultes*, il rapporte un échange tendu avec Wolfgang Schäuble (ministre des finances de l'Allemagne), lors d'une réunion de l'Eurogroupe en février 2015. Varoufakis insiste sur le mandat qui lui a été confié par le peuple grec lors des élections : renégocier le remboursement du « plan d'aide » de l'UE à son pays. Réaction de Schäuble : « *Des élections ne sauraient changer une politique économique* » (Varoufakis, 2017, p 241). Ce refus catégorique de tenir compte des élections illustre deux principes martelés par Hayek et Friedman : il faut séparer l'économie de la politique ; la démocratie doit être « limitée » (le vote des citoyens est secondaire). Varoufakis rétorque : « *Chers collègues, si vous pensez que je me trompe, si vous êtes d'accord avec Wolfgang, je vous invite à le dire explicitement en proposant que l'on suspende les élections dans les pays comme la Grèce jusqu'à ce que le plan prévu soit mené à bien. A quoi bon dépenser l'argent pour des élections et demander à notre peuple de s'enflammer si c'est pour élire des gouvernements qui n'ont pas le pouvoir de changer quoi que ce soit ?* » (Varoufakis, 2017, p. 242).

Dans son livre *Les Fossoyeurs*, qui a marqué beaucoup de Français, le journaliste Victor Castanet présente trois ans d'enquête dans le monde des maisons de retraite (Castanet, 2022). Sa reconstitution de l'histoire, de l'organisation et du système de direction du groupe ORPEA, n°1 mondial du secteur (1 110 établissements dans 23 pays) révèle des faits sidérants : les maltraitements de personnes âgées, les décès dus au manque de soins, la dénutrition de résidents, l'angoisse et les pressions subies par les salariés, les profits colossaux réalisés - ces aspects étant indissociables - sont imputables à la tyrannie exercée sur l'ensemble des personnes, y compris les directeurs des EHPAD, par les trois dirigeants du groupe : le fondateur et ses deux adjoints. Il ressort que cette entreprise s'est développée, a évité des contrôles et enfreint des lois grâce aux soutiens de politiciens et de fonctionnaires.

Créée en 1895, la CGT, dans la charte d'Amiens de 1906, se fixe comme objectif « la disparition du salariat et du patronat » ; en 1978, ce but est abandonné. Constate-t-on, aujourd'hui, des rejets du salariat ? Ceux que l'on peut déceler sont d'un tout autre ordre : que l'on pense au succès du statut d'« auto-entrepreneur »<sup>1</sup> ou encore à l'engouement (initial) pour Uber.

Rares, sont les chercheurs qui mettent l'accent sur la tyrannie politico-patronale. Dans *Industriels et Banquiers français sous l'occupation*, l'historienne Annie Lacroix-Riz présente une étude (à partir d'archives) de la coalition dirigeante de la France durant la période 1940-1945 qui fait ressortir quatre faits étroitement liés : une intense collaboration économique de la coalition dirigeante française avec son homologue allemande ; une étroite coopération de la haute fonction publique française et des représentants des secteurs bancaire et industriel du pays ; des mesures du gouvernement de Vichy extrêmement favorables aux intérêts des actionnaires et dirigeants des entreprises, en particulier des groupes industriels et des principales banques (blocage des salaires, liberté des prix, augmentation de la durée du travail, répression des syndicats et des résistances des salariés) ; un fort appauvrissement d'une grande partie de la population française (- 50%, au moins, du pouvoir d'achat des ouvriers et employés). Dans *La société ingouvernable. Généalogie du libéralisme autoritaire*, Grégoire Chamayou, philosophe, fournit des éléments de réponse majeurs à la question : pourquoi et comment le « néolibéralisme » devient-il une force idéologique, à partir de la fin des années 1970 ? Il s'agit d'une réaction, au plan des idées, à la montée dans la population des contestations du travail salarié et de l'entreprise, aux États-Unis, fin des années 1960, début des années 1970. Si la « réaction néolibérale » est « autoritaire », c'est parce que « *Ce que défend bec et ongles le monde des affaires – tel est le sens de sa mobilisation politique – c'est l'autonomie de son gouvernement privé. S'il y a bien un acteur social qui ne veut pas être gouverné, c'est lui : se rendre soi-même ingouvernable, mais pour mieux gouverner les autres.* » (Chamayou, 2018, p. 265). Son étude suggère une interrogation que Chamayou ne formule pas : qu'y a-t-il de proprement scientifique dans les écrits des économistes « néolibéraux » (ceux de Hayek et Friedman, notamment) dès lors que leur démarche vise à défendre les intérêts des actionnaires et dirigeants des entreprises et, finalement, la tyrannie propre à l'Entreprise-Monde ? Dans *Souffrance en France*, Christophe Dejours (psychiatre, psychanalyste) expose ses recherches sur le « rapport au travail dans l'entreprise néolibérale » (Dejours, 2008, p. 1). En France, constate-t-il, le « retournement idéologique » (la victoire des idées « néolibérales » au sein de la coalition dirigeante), qui survient durant les deux septennats de François Mitterrand (1981-1995), entraîne le basculement dans des politiques gouvernementales « néolibérales » et provoque, en même temps, l'instauration, dans les entreprises, de méthodes de gestion et de direction – brutales, violentes, injustes. Etant donné la montée, qui s'ensuit, du chômage, de la pauvreté, des inégalités, de l'exclusion, de la peur du lendemain, Dejours introduit la notion de « malheur social ». Eclairant les relations entre souffrances au travail et injustice, il écrit : « *Ce qui est nouveau donc, c'est qu'un système qui produit et aggrave constamment souffrance, injustice et inégalités, puisse faire admettre ces dernières pour bonnes et justes. Ce qui est nouveau, c'est la banalisation des conduites injustes*

---

<sup>1</sup> Cette expression laissant croire qu'il y a entreprise, il vaudrait mieux parler de « travailleur indépendant ».

qui en constituent la trame. » (Dejours, 2008, p. 199). Selon lui, le problème majeur est l'acceptation, parmi les salariés et les citoyens, de cette « banalisation de l'injustice sociale ».

## Conclusion

Rappelons l'interrogation de départ : à quoi, les sciences humaines servent-elles ? N'est-ce pas, en dernière analyse, à tenter de comprendre ce qui nous arrive ? Les faits, questionnements, concepts, théories, débats de chercheurs présentés n'éclairent-ils pas : la montée, au sein de la population, de la sensation de ne plus vivre dans une démocratie ; l'augmentation, de plus en plus forte, de l'abstention aux élections, qui contribue au discrédit du système politique existant ; les critiques, de plus en plus acerbes et partagées, des entreprises multinationales (des GAFAs, notamment) ; la multiplication des révoltes, ici et là (au Chili, au Liban, les Gilets Jaunes en France, etc.) ?

Par ailleurs, et de manière complémentaire, cette étude appelle les questions suivantes : pourquoi, apparemment, la plupart des chercheurs en sciences humaines ne « voient » -ils pas la double tyrannie ? La « voient »-ils tout de même, mais craignent-ils de la rendre publique dans leurs écrits ? Se pourrait-il que leur apparente cécité soit, en partie, une manifestation de leur tolérance envers cette tyrannie ?

## Bibliographie

AUGUSTIN (2004), *La Cité de Dieu*, 3 Tomes, Éditions du Seuil, collection « Points ».

BATAILLE G. (1970), *Œuvres complètes I*, Articles, Editions nrf Gallimard.

BIZIOU M. (2001), « Commerce et caractère chez La Bruyère et Adam Smith : la préhistoire de l'homo oeconomicus », in *Revue d'Histoire des Sciences Humaines* /2 (n°5), p. 11-36.

BRAUDEL F. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XVe-XVIIIe siècle*, Tome 2. *Les jeux de l'échange*, Librairie Armand Colin, collection « le livre de poche références ».

CASTANET V. (2022), *Les fossoyeurs*, Librairie Arthème Fayard, 2022.

CASTORIADIS C. (1999), *L'institution imaginaire de la société*, Éditeur Points, collection « Points Essais n° 383 ».

CHAMAYOU G. (2018), *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, La Fabrique éditions.

CHARBONNIER G. (2010), *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Editions Les Belles Lettres, collection « le goût des idées ».

COASE R. (2005), *L'entreprise, le marché et le droit*, Éditions d'Organisation, 2005.

DEJOURS Ch. (2009), *Souffrances en France*, Éditions du Seuil, collections « Points Essais ».

DARWIN Ch. (2000), Charles Darwin, *La filiation de l'homme*, Éditions Syllepse, 2000.

DUMONT L. (1966), *Homo hierarchicus*, Éditions Gallimard, 1966.

ÉLIAS N. (1991), *La société des individus*, Librairie Arthème Fayard, collection « Agora Pocket ».

EVANS-PRITCHARD E.E. (1994), *Les Nuer*, Éditions Gallimard, collection « tel ».

FRIEDMAN M. (2016), *Capitalisme et liberté*, Éditions Flammarion, collection « Champs essais ».

HAYEK F. A. (2021), *Droit, législation et liberté*, Éditions Presses Universitaires de France, collection « Quadrige ».

HAYEK F. A. (2008), *Nouveaux essais de philosophie, de science politique, d'économie et d'histoire des idées*, Société d'édition Les Belles Lettres, collection « bibliothèque classique de la liberté ».

HAYEK F. A. (1985), *La route de la servitude*, Éditions PUF, collection « Quadrige ».

HUMBOLDT W. (2004), *Essai sur les limites de l'État*, Éditeur Belles Lettres, collection « Bibliothèque Classique De la Liberté ».

HUME D. (1968), *Traité de la nature humaine*, Éditions Aubier Montaigne, collection « Bibliothèque Philosophique ».

KANT E. (1993), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Librairie Générale de France, collection « Le Livre de Poche/Classiques de la philosophie ».

KERSHAW I. (1997), *Qu'est-ce que le nazisme ?* Éditions Gallimard, collection « folio histoire ».

LA BOÉTIE E. (de) (2016), *Discours sur la servitude volontaire*, Éditions Flammarion, collection « GF ».

LA BRUYÈRE J. (de) (1976) *Les Caractères*, Librairie Générale de France, collection « Le livre de Poche/Classiques ».

LACROIX-RIZ A. (2013), *Industriels et banquiers français sous l'occupation*, Éditions Armand Colin.

LOCKE J. (1994), *Le second traité du gouvernement*, Éditions PUF, collection « Epithémée ».

MAUSS M. (2003), *Sociologie et anthropologie*, Éditions PUF, collection « Quadrige ».

POLANYI K. (1983), *La grande transformation*, Éditeur Gallimard, collection « Bibliothèque Sciences Humaines ».

SCHUMPETER J. A. (1983), *Histoire de l'analyse économique, I- L'âge des fondateurs*, Éditions Gallimard, collection « tel ».

SMITH A. (1991), *La richesse des nations*, Tomes I et II, Éditions Flammarion, collection « GF ».

SOLÉ A. (2008), « L'entreprisisation du monde », *in*, sous la direction de Jacques Chaize et Félix Torres, *Repenser l'entreprise*, Éditions le cherche midi, p. 27-54.

SOLÉ A. (2000), *Créateurs de mondes*, Éditions du Rocher.

SOMBART W. (1932), *L'apogée du capitalisme*, 2 volumes, Éditions Payot.

STIGLITZ J. (2013), *Le triomphe de la cupidité*, Éditions Acte sud, collection « Babel n° 1042 ».

TOCQUEVILLE A. (de) (1961), *De la démocratie en Amérique II*, Éditions Gallimard, collection « folio histoire ».

VAROUFAKIS Y. (2017), *Conversations entre adultes. Dans les coulisses secrètes de l'Europe*, Éditions Les Liens qui Libèrent.

WEBER M. (1964), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Éditions Plon, collection « Agora Presses Pocket ».